



réseau femmes
environnement

Marche mondiale des femmes

Femmes et environnement , pour un monde viable !

D'entrée de jeu, il est important de situer en quelques mots le type d'action que mène le Réseau des femmes en environnement. Le Réseau qui existe depuis 15 ans, regroupe des membres de profils diversifiés (professionnelles, professeures, étudiantes, élues, entrepreneures, citoyennes, ONG) actives ou impliquées en environnement et développement durable. Il vise à donner aux femmes un espace de dialogue, de création et de promotion d'actions distinctives visant l'amélioration de la qualité de l'environnement, la santé et le bien-être. Son action s'est articulée principalement dans les domaines de la santé environnementale, de l'écoresponsabilité (événements, écobureau, culture, communication, consommation), de l'intégration du genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ou du soutien aux femmes dans l'accès à des postes ou rôles décisionnels en environnement.

Nous croyons à une signature féminine et féministe en environnement et au rôle majeur des femmes – la moitié du monde – comme actrices et agentes des changements de comportements face aux enjeux actuels en matière d'environnement, de justice sociale et d'égalité, présents tant au Québec que sur le plan international. Et cela dans l'action et dans une perspective de solidarité nord-sud/sud-nord, tant à travers les choix de consommation ou de non-consommation, les responsabilités familiales, les réseaux sociaux et interculturels, la diffusion et le partage d'information et diverses revendications. Nous travaillons à un monde où l'on fait autrement parce que notre mode de vie actuel met en danger les écosystèmes, les êtres vivants, dont nous sommes, et creuse les écarts de richesse entre les humains et plus spécifiquement entre les hommes et les femmes.

Selon les études du *Global Footprint Network* (GFN), rappelons qu'en 1961, l'humanité consommait à peine les trois-quarts des ressources naturelles générées chaque année. La biocapacité de la plupart des pays était supérieure à leur empreinte écologique. Au début des années 1970, la croissance économique et démographique ont fait basculer cette empreinte au-delà des capacités de la planète à générer les ressources utilisées. Actuellement, 86% de la population mondiale vit dans des pays dont l'empreinte écologique est supérieure à ce que leur propre écosystème est capable de générer annuellement. Sur cette même période, l'humanité utilise 50% de ressources naturelles en plus de ce que la planète produit, toujours selon les calculs de GFN. Les estimations de la consommation énergétique et alimentaire basées sur une croissance démographique modérée indiquent que l'empreinte écologique mondiale dépassera de 200 % la biocapacité de la Terre avant 2050. Déforestation, raréfaction de l'eau de source, érosion des sols arables, perte de la biodiversité et accumulation de CO₂ dans l'atmosphère en sont les effets pervers qui se manifestent aussi en coûts humains et économiques de plus en plus lourds. Selon les domaines et régions, les femmes seront vraisemblablement touchées plus directement par ces phénomènes, d'une part. D'autre part, à titre de responsables de plus de 75 à 80 %, des dépenses des ménages, elles peuvent agir concrètement comme consommatrices, éducatrices et citoyennes. Notre action vise notamment à mieux les équiper à faire des choix responsables et à transmettre leur savoir.

Par ailleurs, Il y a 20 ans, 189 états adoptaient la déclaration de Beijing et le programme d'action qui en découlait incluait des objectifs et des actions stratégiques pour la promotion de la femme et la réalisation de l'égalité des sexes, dans 12 domaines de préoccupation dont la santé, l'environnement et la prise de décision. Malgré des progrès remarquables à plusieurs titres, seulement 42 pays en 2015 comptent plus de 30 % de femmes au sein de leur législature nationale. Le Canada et le Québec ne sont pas exemplaires à ce titre. Selon le *Global Gender Gap Report 2014* établi par le Forum Économique mondial, sur les 142 pays évalués, le Canada se place au 52^{ième} rang quant à la représentation féminine à l'assemblée législative après des pays comme le Pérou ou les Philippines. Pourtant, en plus de mieux représenter la population, la présence accrue des femmes dans les pouvoirs publics pourra mieux faire écho à la voie de la solidarité et de l'ouverture entre les peuples, faisant ainsi contrepoids aux discours ambiants, trop souvent essentiellement comptables et policiers (voire guerriers).

Cette année, sous l'égide des Nations-Unis, les gouvernements vont adopter un nouvel ensemble d'objectifs de développement durable pour la planète et l'on ne peut que déplorer qu'en raison de progrès mitigés dans l'atteinte des objectifs du Millénaire fixés pour les 20 dernières années, la lutte à la pauvreté, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement demeurent au rang des problématiques les plus criantes pour la mise en place de ce partenariat mondial pour le développement durable.

Par ailleurs, le Québec fait partie des quelques États dans le monde à s'être doté d'une législation en matière de développement durable (environnement, société et économie). La stratégie gouvernementale en découlant s'appuie sur la reconnaissance de l'égalité entre les femmes et les hommes, un droit inscrit dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne depuis 1975. Le projet de Stratégie 2015-2020 reconnaît implicitement le rôle important des femmes dans la gestion de l'environnement et le développement de la société québécoise. Elle reconnaît également que leur participation est essentielle à la réalisation du développement durable. Le gouvernement québécois s'est doté d'outils pour le faire dont la Politique et le Plan d'action gouvernementaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2011-2015) ainsi que le Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (2011-2015). Mais ces politiques et plans ont été peu mis en application par les instances du milieu de l'environnement, fait souligné par le Conseil du Statut de la Femme dans un avis publié en 2011. Cet avis recommande que le prochain plan d'action en matière d'égalité s'applique à tous les aspects du développement durable.

Notre action s'inspire ainsi de ces constats soit qu'un futur viable et respectueux de l'environnement est impensable sans la protection et le respect des droits humains, l'égalité entre les sexes et entre les peuples et la justice sociale. L'économie n'est que le moyen !

Au sujet des coupures budgétaires majeures entreprises par l'État québécois, une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) basée sur l'analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008 démontre que les mesures d'austérité touchent surtout les femmes et que les initiatives du gouvernement du Québec pour relancer l'économie favorisent d'abord les hommes. Ces mesures de relance ont favorisé des domaines traditionnellement masculins comme la construction et les ressources naturelles alors que l'austérité touche essentiellement le secteur public, au sein duquel les femmes sont surreprésentées (notamment en éducation et en santé) ainsi que les programmes sociaux et crédits d'impôts, dont de nombreuses bénéficiaires sont des femmes; aînées, chefs de familles monoparentales, autochtones, immigrantes, ou étudiantes. Il faut également noter que la question de l'équité salariale entre les genres est aussi reléguée au second plan des priorités gouvernementales du fait des mesures d'austérité en vigueur.

D'un autre point de vue, notre action des dernières années s'est trouvée limitée par un resserrement du soutien gouvernemental, tant au niveau fédéral que provincial que ce soit dans le cadre de programmes spécifiques ou de soutien à la mission des groupes environnementaux, nombreux et présents dans toutes les régions au Québec, et ayant un réel impact. Cette forme de bâillon qui s'exprime en sous-financement limite les moyens d'action à notre disposition alors que les enjeux sont immenses - ne pensons qu'aux changements climatiques ou encore aux effets de la consommation de produits qui peuvent avoir des effets toxiques – sous-estimés - sur la santé.

Dans ce contexte, nos convictions profondes, notre détermination et notre résilience nous ont amenées à développer d'autres stratégies avec une multitude de partenaires en soutien à nos initiatives. Nous sommes et demeurerons actives à revendiquer toute la place qui revient aux femmes et à la société civile à travers diverses tables et lieux décisionnels. Nous continuerons à élargir notre base de partenariats parce tous sont concernés par notre futur et celui de nos enfants.

Enfin, comme source d'inspiration :

« Nous réaffirmons qu'un autre monde est possible, un monde rempli d'espoir, de vie, où il fait bon vivre et nous déclarons notre amour à ce monde, à sa diversité et à sa beauté », Charte mondiale des femmes pour l'humanité, 2004.

Réseau des femmes en environnement, août 2015